



Le Trait d'union

Bulletin d'information de la Municipalité d'Eastman
Décembre 2017, volume 17, numéro 6 eastman.quebec

SOMMAIRE

- Mot du Maire..... 2
- Hommage à une femme d'exception 2
- Assemblée du 2 octobre. 3
- Assemblée du 13 novembre..... 3
- Urbanisme..... 4
- Chroniques vertes..... 5
- Bibliothèque Danielle-Simard..... 7
- Le Club Lions Eastman... 8
- Comité parrainage de réfugiés..... 8
- Club de l'âge d'or..... 8
- Programme PAIR 8
- Loisirs..... 9
- Sécurité publique11
- Paroisse Notre-Dame-Du-Mont-Carmel.....11
- Le cabaret Eastman.....11
- La Villa d'Argent.....12
- Horaire du temps des fêtes12
- Vœux du conseil.....12

UNE NOUVELLE PASSERELLE AU PARC MISSISQUOI NORD

Durant les dernières semaines, la municipalité d'Eastman a procédé aux travaux de réfection du trottoir de bois au parc Missisquoi Nord. Ces travaux amèneront plusieurs avantages.

Les approches de la structure d'une largeur de 6 pieds, soit 2 pieds de plus que la structure précédente, seront maintenant progressives et exemptes de marches permettant ainsi aux personnes à mobilité réduite ou en fauteuil roulant d'y circuler. Des chasse-roues ont d'ailleurs été installés aux abords de la structure pour minimiser les risques de chute.

Le trottoir en cèdre a maintenant une durée de vie supérieure. Afin d'assurer sa longévité, il serait bien de minimiser l'emploi de raquettes ou de souliers à crampons métalliques lorsque possible.

En terminant, la municipalité veut informer les utilisateurs que la structure ne sera pas déneigée ou déglacée durant la période hivernale.



MOT DU MAIRE



Chères citoyennes, chers citoyens,
J'aimerais, de prime à bord, vous féliciter d'être venus voter en si grand nombre. Effectivement, un taux de participation de 62,5 % a été enregistré lors de l'élection du 5 novembre 2017.

Il me fait donc grand plaisir de vous présenter votre nouveau conseil :

| | |
|---------|------------------|
| MAIRE | YVON LARAMÉE |
| POSTE 1 | MAURICE SÉGUIN |
| POSTE 2 | NOÉMIE PERREAULT |
| POSTE 3 | NATHALIE LEMAIRE |
| POSTE 4 | CAROL BOIVIN |
| POSTE 5 | PATRICK MCDONALD |
| POSTE 6 | HEIDI FORTIN |

Comme vous pouvez le constater, nous avons atteint la parité : 3 femmes et 3 hommes. Nous en sommes très fiers, d'autant plus que cela n'est jamais arrivé dans l'histoire d'Eastman; par contre, la municipalité de Stukely y était déjà parvenue à quelques reprises avant la fusion.

Lors des prochaines semaines, le nouveau conseil travaillera à l'élaboration du budget 2018 qui sera adopté à la fin janvier 2018. Il procèdera aussi à la formation des différents comités de travail. Beaucoup de travail nous attend pour la prochaine année !

Je vous souhaite un joyeux temps des fêtes et vous offre mes meilleurs vœux pour la nouvelle année. Profitez de cette occasion pour passer du temps avec les gens que vous aimez.



Yvon Laramée, maire



HOMMAGE À UNE FEMME D'EXCEPTION



Le 8 novembre dernier, lors du gala de remise de prix qui honorait les 27 finalistes du 17e concours Prix des femmes d'affaires du Québec, Mme Jocelyna Dubuc a été nommée lauréate du prix Réalisation « Les Affaires ».

Cette femme d'affaires visionnaire, installée à Eastman depuis 40 ans, y a fondé le Centre de Santé d'Eastman, devenu par la suite le Spa Eastman, dont la réputation n'est plus à faire. Cet établissement d'abord modeste a su s'épanouir et faire sa marque, contribuant à sa façon au rayonnement d'Eastman à travers le pays et même à l'international, ayant récolté au fil des années de nombreux prix plus prestigieux les uns que les autres.

Mme Dubuc elle-même a accumulé d'innombrables reconnaissances, que ce soit pour souligner son implication comme femme d'affaires, mais aussi en tant que cofondatrice de l'Association des Relais Santé du Québec ou comme présidente de l'association touristique des Cantons-de-l'Est pendant plusieurs années.

Personnalité inspirante, elle a su ouvrir la voie aux femmes dans le monde des décideurs, en les motivant à poursuivre leurs idéaux, *pour faire en sorte que les femmes, à côté des hommes, puissent ensemble rayonner dans ce qu'elles font de mieux et de contribuer ainsi à la santé de notre société*, a-t-elle mentionné dans son discours lors de la remise de ce prix.

La municipalité est très fière de compter Mme Dubuc parmi ses citoyens et la félicite chaleureusement pour ce prix fort mérité!



 455, rue King O., bur. 200
Sherbrooke QC J1H 6E9
Tél. : 819 566-4466
Télec. : 819 565-2891
MONTYSYLVESTRE.COM

 AMÉLIE GÉRIN
Notaire
GÉRIN POMERLEAU, NOTAIRES, s.e.n.c.r.l.
324, rue Principale Ouest
Magog (Québec) J1X 2A9
agerin@notarius.net
819-843-3793, poste 219
www.pmeinter.com/magog

DÉBOUCHAGE DE TUYAUX
INSPECTION PAR CAMÉRA
DRAINAGE ET EXCAVATION
LE GROUPE EXPERT DRAINS
819-864-6441
www.expertdrains.com
RBOQ: 8281-1605

ASSEMBLÉE DU CONSEIL : 2 OCTOBRE 2017

Administration générale

- Achat d'un photocopieur pour le bureau municipal auprès de *La Cartoucherie*, au coût de 7 899 \$, plus les taxes applicables.
- Paiement partiel dans le dossier du barrage du lac Orford au montant de 139 286,30 \$ avec une retenue de 12 500 \$ plus les taxes applicables, dans l'attente du retrait complet du batardeau en pierres prévu en juin 2018.

Loisirs, Travaux publics et Sécurité publique

- Autorisation de dépenses pour la fête de l'Halloween (1000 \$) et les Fêtes de Noël (6000 \$).
- Mandat au trio Tribiant Musique dans le cadre des Journées de la culture au montant de 550 \$.
- Mandat à Mme Eun Jung Park pour le concert de Noël (chorale) au montant de 1500 \$.
- Autorisation d'embauche de paysagistes des **Jardins d'Eastman** pour le nettoyage automnal des plates-bandes, au montant de 2500 \$ plus les taxes.
- Autorisation d'achat de géotextile pour le chemin des Diligences Ouest au montant de 19 852 \$ plus les taxes.
- Contrat pour la réalisation des travaux pour l'enrobé bitumineux préparé et posé à chaud pour le chemin des Diligences Ouest à **Pavages Maska inc** pour un montant de 121 969,19 \$ plus les taxes applicables.
- Contrat pour la construction d'un trottoir de bois au parc Missisquoi Nord à **Paysage Lambert inc** au montant de 65 600 \$ plus les taxes.
- Suite au sondage effectué après la présentation du 26 août 2017 à propos du projet de prolongement du réseau d'aqueduc et d'ajout d'un réseau d'égout autour du lac d'Argent, la municipalité doit procéder à des demandes de subventions auprès des gouvernements. Pour ce faire, elle retient les services de la firme *Les Services Exp inc* pour l'assister, pour un montant maximal de 3 000 \$ plus les taxes applicables.

Environnement et urbanisme

- Suite au dépôt du rapport du RAPPEL sur l'inventaire des plantes aquatiques au lac Stukely, attribution à ce même organisme d'un montant maximal de 1 800 \$ plus les taxes applicables pour la rédaction et le dépôt de demandes de certificats d'autorisation au MDDELCC et au Ministère des forêts, de la faune et des parcs, conditionnellement à la répartition paritaire des coûts entre les divers organismes et municipalités concernées.
- Suite à la consultation publique tenue avant la séance, adoption des règlements :

- 2017-07 amendement le règlement de construction 2013-06

- 2017-08 amendement le règlement de permis et certificats 2013-07
- 2017-09 amendement le règlement de lotissement 2012-09
- 2^e projet de règlement 2017-10 amendement le règlement de zonage 2012-08.

...

ASSEMBLÉE DU CONSEIL : 13 NOVEMBRE 2017

Pétition

Dépôt d'une pétition demandant l'embauche d'un sauveteur pour le camp de jour municipal.

Administration générale

- Attribution de commandites pour un montant de 200 \$ pour l'Opération Nez Rouge Magog 2017 et de 250 \$ pour le spectacle bénéfice *Gioia, une enfance à vivre*, qui se déroulera au Cabaret Eastman le 25 novembre.
- Nomination de Mme Nathalie Lemaire comme mairesse suppléante pour la période du 13 novembre 2017 au 2 juillet 2018 et comme substitut du maire pour siéger aux réunions du conseil de la MRC en l'absence de ce dernier, pour une période de 4 ans.
- Appui à la municipalité de Waterloo pour le maintien des services du CHSLD, pavillon Horace-Boivin.
- Adoption d'une politique de gestion des plaintes pour améliorer leur traitement.

Loisirs, Travaux publics et Sécurité publique

- Cession de droits de passage sur certains chemins de la municipalité pour les clubs de motoneigistes *Les motoneigistes du Memphrémagog* et *Les Pionniers de Valcourt*, aux conditions habituelles.
- Autorisation pour le responsable du service de sécurité incendie de participer à une formation sur le thème : *Défis et enjeux des services de sécurité incendie*
- Autorisation du paiement à Normand Jeanson Inc. d'un montant de 41 458,19 \$ pour le rechargement du chemin des Diligences Ouest, avec déduction faite d'une pénalité de 20 % tel que prévu au contrat.
- Contrat de déneigement pour le 12-14 rue Lapointe accordé à Déneigement Bolton Vallée.

Environnement et urbanisme

- Nomination de M. Patrick McDonald, conseiller, à titre de commissaire au CCU pour les mois de novembre et décembre 2017.
- Appui de la Municipalité à une demande d'exclusion-inclusion auprès de la CPTAQ.

ASSEMBLÉE DU CONSEIL : 13 NOVEMBRE 2017 (SUITE)

- Adoption de plusieurs règlements :
 - 2017-06 amendement le règlement d'urbanisme 2012-07;
 - 2017-10 amendement le règlement de zonage 2012-08;
 - 2017-11 amendement le règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) 2002-14.

...

URBANISME

Par Simon Provençal, inspecteur

Nouvelles réglementations concernant le zonage, construction et autres règlements

Le conseil a modifié le règlement de zonage pour se conformer à de nouvelles dispositions provenant de la MRC de Memphrémagog.

Entre autres, la zone inondable est modifiée. Elle est maintenant plus précise et mieux adaptée au terrain, surtout au niveau de la rivière Missisquoi.

Dans un but de précision au niveau de la configuration, la plupart des zones sur la rue Principale et du lac d'Argent ont été modifiées suivant les lignes de lot et non sur une distance par rapport à la route 112.

De plus, l'article 12.4 (*constructions et ouvrages permis sur la rive*) a été modifié :

Les travaux de contrôle des espèces végétales exotiques nuisibles dûment identifiées à l'annexe 4 du règlement sont assujettis à l'obtention préalable d'un certificat d'autorisation émis par la municipalité, lorsqu'ils sont réalisés à des fins privées. L'autorisation municipale devra prévoir la revégétalisation du secteur où des mesures de contrôle seraient effectuées. Dans le cas où un contrôle chimique (pesticide, herbicide) serait réalisé, ces travaux devront également faire l'objet d'une autorisation du ministère en vertu du Code de gestion des pesticides.

Les travaux de contrôle des espèces végétales nuisibles sont : la contention, le fauchage, l'extraction manuelle, le bâchage et le traitement chimique.

Le conseil a aussi modifié le règlement de construction afin de préciser le % de fenestration applicable sur un bâtiment principal faisant face à la rue.

Au niveau du règlement de lotissement, le conseil a modifié, à la demande de la MRC, des dispositions relatives à des opérations cadastrales en zones inondables.

Autre modification importante : certaines largeurs minimales ont été modifiées dans les zones RUR passant de 100 mètres minimum à 60 mètres pour un nouveau lot.

Pour plus d'informations, veuillez vous référer au site internet de la municipalité : <http://eastman.quebec/>

AVIS aux propriétaires de commerces

Tous les citoyens propriétaires d'une résidence **ET** ayant un commerce à la maison doivent aviser la municipalité afin de modifier l'usage de votre habitation. La municipalité doit apporter des modifications au rôle relativement à l'occupation de l'immeuble.

Règlementation hivernale

ABRI D'HIVER POUR AUTOMOBILE 7.2.11

Nonobstant toute autre disposition du présent règlement, il est permis d'installer un maximum de deux abris temporaires pour automobile aux conditions suivantes :

*a) **Entre le 15 octobre d'une année et le 15 avril de l'année suivante**, il est permis d'installer dans la voie d'accès au stationnement, un maximum de deux abris temporaires conduisant ou servant au remisage d'automobile. Hors de cette période, l'abri temporaire doit être enlevé.*

b) Ces abris doivent être fabriqués en toile ou matériau plastique montés sur une ossature métallique, plastique ou synthétique.

CLÔTURE À NEIGE 10.6.2

La clôture à neige doit de plus être située à une distance d'au moins 1 m (3,2 pi) de la limite de l'emprise de rue et à une distance d'au moins 1,5 m (5 pi) d'une borne-fontaine.

Ces distances de l'emprise concernent également tous types de clôtures que ce soit en bois, pvc ou en maille de fer.

STATIONNEMENT

Il est interdit de stationner ou d'immobiliser un véhicule routier sur une rue de la municipalité entre 23 h et 8 h du 1^{er} novembre au 1^{er} avril inclusivement, tel qu'indiqué par des panneaux de signalisation.

Rénovations en vue ?

Dans un autre ordre d'idée, l'automne et l'hiver sont des saisons de travaux intérieurs. On veut agrandir la cuisine, la salle de bain ou ajouter une chambre ? Pensez à vous informer auprès de l'inspecteur municipal si ces travaux demandent un permis de construction ou de rénovation.

Bon hiver à tous !

...

CHRONIQUES VERTES



Cendres au compost : Attention !!

Attendez au moins deux semaines avant de jeter des cendres au bac de compost et assurez-vous qu'elles sont bien refroidies. Celles-ci peuvent prendre en feu en tout temps surtout si des tisons se trouvaient à l'intérieur.

Protéger vos arbres lors de vos travaux de construction afin d'éviter les blessures fatales.



Les blessures mécaniques occasionnées à un arbre par diverses machineries peuvent entraîner la perte de vos arbres. À l'intérieur de la blessure, certains organismes, notamment les champignons de carie, affectionnent particulièrement les tissus brisés et exploitent les portes d'entrée qui sont créées par les blessures pour coloniser le bois. Lors de la préparation des terrains pour la construction de résidences ou de garages, les excavatrices occasionnent souvent des bris aux troncs non protégés. En forêt, l'utilisation de la machinerie forestière, particulièrement les débardeuses, les boteurs et les camions, peut produire des blessures aux troncs des arbres résiduels.

Noël et le recyclage

Les lumières de Noël sont maintenant recyclables, vous n'avez qu'à les apporter à l'hôtel de ville lorsqu'elles ne fonctionnent plus et elles seront acheminées à l'entreprise *RES-Laurentides*. Le papier d'emballage métallisé, choux et rubans décoratifs ne sont pas récupérables, il est préférable de les réutiliser le plus possible. Pourquoi ne pas emballer une boîte et son couvercle séparément pour créer un emballage réutilisable ?



Quelques idées pour recycler le sapin de Noël naturel



1. Si vous avez acheté un sapin vivant en pot, au printemps, transplantez-le à l'extérieur pour enrichir l'aménagement de votre terrain.
2. Si vous vous êtes procuré un arbre coupé, vous pouvez décider de le placer dans votre cour ou votre jardin pour offrir un refuge hivernal aux oiseaux et aux autres formes de vie qui égaient votre terrain. Assurez-vous toutefois de bien le stabiliser avec un support.

3. Vous pouvez également choisir de couper votre arbre de Noël en tronçons pour l'utiliser en tant que bois de chauffage l'hiver suivant
4. Utilisez une déchiqueteuse pour obtenir du paillis que vous pourrez étendre sur votre terrain, ou intégrez les copeaux à votre compostage.
5. Considérez l'utilisation des aiguilles pour faire un pot-pourri à odeur de sapin.
6. Considérez le don de votre arbre, si les applications de recyclage précédentes n'ont pas d'utilité pour vous, afin qu'il puisse être transformé en paillis, en compost ou en bûches.

Source : Association des producteurs d'arbres de Noël du Québec

CHRONIQUES VERTES (SUITE)

Réduire à la source

Saviez-vous que lorsque vous réduisez votre consommation et votre production de déchets, vous contribuez à diminuer les impacts économiques, sociaux et environnementaux de l'enfouissement et de l'incinération de matières résiduelles? C'est ce qu'on appelle la réduction à la source et c'est le premier et le plus important des 3R.



Découvrez ici comment réduire à la source, en quoi ce geste est essentiel, ainsi que des conseils pratiques pour l'appliquer au quotidien.

Rénovation : Des rénovations s'imposent ? Questionnez-vous sur la nécessité de tout remplacer et identifiez les matériaux pouvant être réparés, restaurés, réemployés et recyclés. Consultez un éco-entrepreneur dans la planification de vos travaux pour vous éviter des rebuts inutiles. Pour en savoir plus, visitez le site web www.eeq.ca d'Éco Entreprises Québec.

Emballage : Lors du magasinage, favorisez plutôt l'achat de produits en vrac ou peu emballés. Les styromousses sont, la plupart du temps, enfouies avec les déchets. Très peu de centres de tri le récupèrent. Évitez les aliments emballés avec ce produit que l'on retrouve souvent dans les supermarchés.

Imprimés publicitaires : Vous souhaitez ne plus en recevoir ? Contactez votre municipalité pour connaître les moyens offerts pour prévenir le courrier publicitaire non sollicité. Aussi, contactez Publisac et demandez-leur de retirer votre adresse de la liste de distribution.

Location ou emprunt : Empruntez-le ou louez-le si vous pensez utiliser un outil ou un appareil une seule fois. Consultez les pages jaunes aux rubriques « Outils », « Location » ou à celle de l'article recherché.

Papier : Réutilisez-le pour en faire des blocs-notes.

Produits dangereux : Achetez le format nécessaire de façon à ne pas entreposer de surplus.

Produits ménagers : Utilisez des produits naturels pour faire le ménage de la maison. Nettoyez la baignoire et l'évier avec un mélange de bicarbonate de soude et d'eau. Pour les vitres et les miroirs, rien de mieux que de l'eau et du vinaigre.

Produits toxiques : Informez-vous auprès du personnel de l'épicerie et des détaillants s'il existe des options naturelles.

Produits jetables : Pensez à des produits durables à utilisations multiples comme les rasoirs, ustensiles, vaisselle, etc.

Source : Recyc-Québec.

...



BIBLIOAIDANTS™ Nouveau service offert à la bibliothèque : Des troussees pour les proches aidants

Lancé en octobre dernier, ce programme offre gratuitement 15 troussees thématiques afin de renseigner les proches aidants sur les maladies et les sujets auxquels ils sont confrontés quotidiennement. Chaque troussee inclut un cahier thématique, ainsi que plusieurs livres. Les cahiers répertorient une liste d'organismes, de sites Web pertinents et de suggestions de lecture, le tout analysé et validé par des bibliothécaires diplômés.

De la documentation choisie à l'intention des proches aidants

Il est estimé que d'ici 2030, une personne sur quatre sera considérée comme proche aidante. Qui plus est, plusieurs parents d'enfants vivant avec des incapacités physiques, de la déficience intellectuelle ou encore de l'autisme jouent également le rôle de proche aidant. Même s'ils ne se définissent souvent pas ainsi, ils apportent pourtant sur une base quotidienne du support médical à un proche. Le programme Biblio-Aidants s'adresse donc à une partie importante de la population et couvre une vaste sélection de sujets.

La liste complète des sujets traités est disponible à la bibliothèque Danielle-Simard.

Les personnes intéressées par l'emprunt d'une troussee doivent la réserver auprès des bénévoles de la bibliothèque.

Ce programme national est coordonné par l'Association des bibliothèques publiques du Québec.

Horaire des fêtes

Veuillez noter que pendant le temps des Fêtes, la bibliothèque sera ouverte selon l'horaire habituel, soit le mercredi de 13 à 15 heures et de 19 à 20 heures et le samedi de 10 à 14 heures. Profitez de ces congés pour venir découvrir les nouveautés, relire quelques classiques, emprunter des magazines ou des livres numériques !

Toute l'équipe des bénévoles vous souhaite de belles lectures et une belle année 2018.

Boîtes d'échanges de livres

Le Croque-livres a déménagé pour la saison hivernale ! Comme chaque année, il a trouvé refuge à l'entrée de l'épicerie Tradition. Rappelons que le **Croque-livres est réservé exclusivement aux livres pour enfants de 0 à 12 ans**. Vous pouvez y déposer vos livres ou venir en chercher en tout temps.

Les 2 autres boîtes d'échanges de livres, situées au Parc du Temps qui Passe et au Parc Missisquoi Nord, sont destinées aux livres pour adultes. Vous êtes invités à écrire à l'intérieur du livre déposé un petit mot indiquant votre coup de cœur à Eastman, afin de le partager avec les autres lecteurs.



Un livre, un village

Le 16 novembre dernier à la bibliothèque a eu lieu l'activité de clôture de la 7^e édition d'*Un livre, un village*. Une cinquantaine de personnes étaient présentes pour échanger avec Mme Michèle Plomer, l'auteure du roman *Étincelle*, qui avait été choisi cette année. Avec une grande générosité, Mme Plomer a échangé pendant plus d'une heure avec ses lecteurs, pour le plus grand bonheur de tous. Et pour ceux qui n'auraient pas eu la chance de le lire, vous pouvez toujours venir emprunter l'exemplaire de la bibliothèque !



LE CLUB LIONS EASTMAN



Vente annuelle de gâteaux aux fruits

Au coût de 18 \$: Une excellente façon d'aider les familles moins fortunées est de vous procurer et régaler avec les gâteaux aux fruits vendus par le Club Lions d'Eastman aux endroits suivants : Bureau de poste, Pharmacie Proxim, Dépanneur Crevier, Église St-Édouard, Coiffure Brigitte, Club de l'Âge d'Or, Boucherie JL Fortin.

Merci d'encourager cette collecte de fonds pour les œuvres de votre Club Lions d'Eastman — Memphré Ouest, qui dessert : Austin, Bolton, Eastman, canton de Potton, St-Étienne-de-Bolton, Stukely-Sud et Magog.



COMITÉ PARRAINAGE DE RÉFUGIÉS, PAROISSE NOTRE-DAME-DU-MONT-CARMEL

Jeune famille de réfugiés irakiens chrétiens : objectif atteint, arrivée en vue !

Grâce au don très important d'une généreuse donatrice, au support de la friperie de l'entraide *La corde à linge* et à votre générosité à tous, notre objectif de 25 000 \$ est atteint et le dossier de notre famille de réfugiés a été transféré à l'ambassade d'Amman, en Jordanie, où ils attendent depuis 3 ans.

Vos dons sont toujours bienvenus, car leurs fonds sont épuisés et on veut les aider un peu, en attendant leur venue. Maykil Burhan Toma, Zena George et la petite Malak — qui vient d'avoir 2 ans — arriveraient d'ici l'été, si tout va bien.

Pour plus d'informations, suivez-nous sur <https://sites.google.com/site/accueilleastman/>



CLUB DE L'ÂGE D'OR

Le brunch aura lieu le 17 décembre de 10 à 13 heures.

Le Salon de Noël se tiendra à la salle La Missisquoise, les 2 et 3 décembre de 10 à 16 heures : une belle occasion de pouvoir offrir des cadeaux locaux!

Pour suivre les activités du club : www.lamissisquoise.com dans la section *calendrier et événements spéciaux*.



Une présence rassurante ! Connaissez-vous le Programme PAIR ?

Vivre seul comporte certains risques, peu importe notre état de santé (accident, maladie, chute...). Si nous ne sommes pas en mesure de demander de l'aide, qui le fera pour nous ?

Le programme PAIR veille sur notre santé, sécurité tout en favorisant notre quiétude et celle de nos proches. Il a permis de sauver plusieurs vies au Québec !

Il s'agit d'un service gratuit, flexible et multilingue, d'appels automatisés qui joignent les abonnés pour s'assurer de leur état de santé. Il s'adresse à des personnes vivant seules ou avec une condition particulière nécessitant un suivi particulier.

Le programme PAIR offre aussi le rappel de prise de médicaments, de glycémie, de repas ou d'exercice.

La MRC de Memphrémagog est heureuse de pouvoir soutenir ce programme qui est offert dans la région depuis plus de 20 ans.

Pour plus d'information ou pour vous abonner gratuitement, visitez le <https://www.programmepair.com/> ou contactez votre Centre d'action bénévole (Magog : 819 843-813 8; Canton de Potton : 450 292-3114 ; Stanstead 819 876-7748) ou la Régie de police de Memphrémagog (819 843-3334).



LOISIRS

Par Mélanie Savoie



Eastman en couleurs

Du 30 septembre au 8 octobre se tenait la troisième édition de ce Festival dédié à des activités ayant lieu dans le décor d'une nature flamboyante. Malheureusement, puisque la participation a été minime, la formule sera repensée (ou abandonnée) pour l'an prochain.

Halloween



Samedi 28 octobre, Vermicelle et Serpillière les sorcières ont animé des contes, atelier de découverte et de cuisine, et spectacle familial au grand plaisir des enfants... et des parents !

Soirée de danse

Lors de cette première édition du **samedi 11 novembre**, ce sont environ 180 personnes qui ont pris part à cet événement organisé par le club de soccer Eastman ; étant donné le succès, une autre danse est prévue en février.



ÉVÉNEMENTS À VENIR

Féeries de Noël

Réservez votre **samedi 9 décembre** afin de prendre part à cette fête de Noël.

➤ Village du Père Noël

Dès 14 h dans le sous-sol de l'Église Saint-Édouard, conte et comédie musicale avec la Fée Rose-Lise, maquillage et rencontre avec le célèbre Père-Noël ; tandis qu'il y aura de l'animation, de la musique festive et des feux de foyer à l'extérieur.

➤ Défilé de Noël

Vers 18 h, distribution de boissons chaudes et de petites bouchées par les commerçants, suivie du traditionnel défilé de chars allégoriques et d'animations piétonnières ; des feux d'artifice couronneront cette belle soirée. La programmation des Féeries de Noël vous a été envoyée par la poste et est annoncée sur le site web municipal et pages Facebook.

➤ Samedi 16 décembre 19 h

À l'Église Saint-Édouard, « La petite chorale d'Eastman » avec sa trentaine d'élèves de l'École Val-de-Grâce se produira sur scène sous la direction d'Eng Jung Park ; soyez-y, ce sera un pur délice pour vos oreilles !

➤ Dimanche 17 décembre 15 h

Le spectacle de Noël de la chorale des Gens Heureux aura lieu le dimanche 17 décembre à l'Église St-Édouard à 15 h.

LOISIRS (SUITE)

Loisirs intermunicipaux



La programmation sera distribuée par la poste très prochainement ; restez alertes, plusieurs nouveautés vous seront proposées ! De plus, nous sommes à la recherche de personnes-ressources qui voudraient donner des cours ou ateliers artistiques, culinaires ou sportifs, que ce soit ponctuellement ou hebdomadairement... Si intéressé, veuillez envoyer votre cv et/ou transférer ce message aux personnes concernées !

Service d'animation



Nous sommes également à la recherche de futurs animateurs ou d'assistants pour notre camp de jour ; tu es âgé de plus de 16 ans, tu aimes faire de l'animation, les enfants et le travail d'équipe, tu as le sens de l'organisation et de la planification, tu as un intérêt pour le plein air, la cuisine, le jardinage, les activités sportives et artistiques, joins-toi à notre équipe dynamique ! Si intéressé, veuillez envoyer votre cv et/ou transférer ce message aux personnes concernées !

Patinoire



L'hiver arrive bientôt et sous peu, la patinoire sera prête à accueillir ses nombreux usagers. Cette dernière sera illuminée dès le coucher du soleil et ce, jusqu'à 22 h. Pour ne pas freiner les usagers dans leur spontanéité à profiter pleinement des infrastructures, la municipalité ne fera pas d'horaire pour le patinage libre et le hockey ; nous sommes confiants que les usagers sauront cohabiter de façon harmonieuse en respectant le panneau d'utilisation affiché à l'entrée de la patinoire. De plus, nous souhaitons que tous prennent soin des installations afin d'éviter une dégradation prématurée et des réparations qui peuvent s'ensuivre.

Sentier pédestre et de ski de fond



Le sentier pédestre au départ de la rue Principale jusqu'au chemin des Diligences sera de nouveau complètement déneigé pour permettre une circulation piétonnière. Mise en garde : les usagers doivent être chaussés adéquatement, car la piste ne fera pas l'objet d'un épandage d'abrasif.

Le sentier de ski de fond quant à lui sera entretenu uniquement au départ du chemin des Diligences jusqu'à l'entrée du Parc du Mont-Orford.

Groupe de covoiturage Secteur Memphré Ouest – Sherbrooke – Magog

Afin de répondre à une demande et de faciliter le transport régulier ou occasionnel entre Sherbrooke, Eastman et les environs, un groupe Facebook a été créé. Pour y adhérer, envoyez une demande à <https://www.facebook.com/groups/1420406304693563/>

Afin d'être au courant des toutes dernières informations, aimez la page Facebook [Loisirs-evenement-et-activites-a-Eastman](#) et celle de [TourismeEastman/](#), et soyez abonnés aux alertes courriels via le site web <http://eastman.quebec/inscription/>

Si vous avez des commentaires ou suggestions à formuler, n'hésitez pas à en faire part à Mélanie au 450-297-3440#30 ou loisirs@eastman.quebec

SÉCURITÉ PUBLIQUE

La prévention des incendies durant le temps des fêtes

En vue des préparatifs du temps des fêtes, voici quelques conseils de prévention en sécurité incendie. Ceux-ci seront utiles lors de l'installation du sapin et des décorations de Noël.

L'installation du sapin



- Un sapin artificiel écuritaire, car il risque moins de prendre feu.
- Si vous préférez un arbre naturel, choisissez un arbre fraîchement coupé. Les aiguilles doivent être vertes et ne pas se détacher facilement.
- Coupez de nouveau le tronc (en biseau) dès votre arrivée à la maison. La nouvelle coupe aidera votre arbre à mieux absorber l'humidité.
- Placez le sapin dans un récipient d'eau bien rempli et arrosez-le tous les jours. Saviez-vous qu'allumer les lumières dans un sapin trop sec risque de causer un incendie ?
- Installez le sapin à plus d'un mètre de toute source de chaleur (plinthes, chaufferette, foyer, etc.) et placez-le loin des endroits passants et des sorties.

Comment se débarrasser du sapin naturel

Consultez l'article dans les chroniques vertes pour savoir comment disposer de votre sapin dès que les fêtes sont terminées ou lorsque l'arbre est sec. Ne le rangez pas à l'intérieur, dans le garage ou près de la maison : un sapin sec s'enflamme rapidement et votre maison peut y passer. Voyez le [site Web de U.S. Fire Administration](#).



Lorsque vous donnez un cadeau qui nécessite des piles, fournissez-en avec le cadeau. Ainsi, personne ne sera tenté de retirer la pile de l'avertisseur de fumée pour

faire fonctionner l'objet.

Ne **brûlez pas les emballages de cadeaux ni les branches de sapin** dans le foyer ou le poêle à bois. Les matériaux enflammés peuvent s'envoler dans la cheminée et se déposer sur le toit ou dans la cour.

Soyez prudent en décorant le manteau de la cheminée et **évittez d'y suspendre des matières inflammables** (tissus synthétiques, sapinage, guirlandes de papier, etc.)

Passez de joyeuses fêtes en toute sécurité!

PAROISSE NOTRE-DAME-DU-MONT-CARME

CAMPAGNE DES PANIERS DE NOËL



Vos dons en denrées non périssables et en argent seront recueillis à compter du 17 novembre aux endroits suivants :

- Marché Tradition ;
- arrière de l'Église St-Édouard ;
- École du Val-de-Grâce ;
- Salle La Missisquoise — Club de l'Âge d'or.

Le comité des Paniers de Noël-Aide alimentaire Notre-Dame-du-Mont-Carmel vous souhaite à tous un joyeux Noël et une nouvelle année remplie de santé, bonheur et paix.

BESOIN D'UN PANIER? N'hésitez pas, personne n'est à l'abri d'une période difficile. Osez appeler en toute confidentialité, nous pouvons vous offrir un certain répit. Toute demande de paniers de Noël doit être **OBLIGATOIREMENT** reçue **AVANT** le 11 décembre, **en contactant** : 450-297-3366.

...



Le Cabaret Eastman vous offre pour le temps des fêtes quelques spectacles hauts en couleurs!

Pour voir la programmation complète ainsi que les nouveautés 2018, visitez le site web www.cabareteastman.com.

Pour toutes informations supplémentaires, appelez la billetterie au 450 297-1200.

...

COOPÉRATIVE D'HABITATION VILLA D'ARGENT

Au cœur d'Eastman, au 34 rue des Pins, à distance de marche des services, la coopérative d'habitation Villa d'Argent offre de beaux 3 ½ chauffés, éclairés et deux repas par jour servis pour les personnes autonomes (65 ans et plus) au coût de 990 \$ par mois. Un montant supplémentaire de 26 \$ s'ajoute pour l'usage du stationnement.

La coopérative est fière de vous informer que la qualité des repas a été rehaussée grâce à la compétence de son nouveau traiteur « Au goût du Jour » au grand plaisir de nos résidents.

Pour informations, contactez Mme Laurette Rediker, au 450-297-3123 ou 450-297-1017.



HORAIRES DU TEMPS DES FÊTES

Les bureaux municipaux seront fermés pour le temps des fêtes du 21 décembre 16 h au 2 janvier inclusivement. Les bureaux rouvriront le 3 janvier à 9 h. Les services d'urgence seront bien sûr maintenus tout au cours de cette période.

...

VŒUX DU CONSEIL ET INVITATION AU VIN D'HONNEUR

M. le Maire, tous les membres du conseil et les employés municipaux vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année auprès de ceux qui vous sont chers.

Afin de bien commencer la nouvelle année, vous êtes tous invités au traditionnel vin d'honneur qui suivra l'assemblée du conseil du 8 janvier 2018. Au plaisir de vous y rencontrer !

TÉLÉPHONES D'URGENCE FEU - AMBULANCE : 911 SERVICE DE POLICE : Sûreté du Québec 819 564-1212 ou 1 800 461-2131

Échec au Crime : 1 800 711-1800 SIGNALER UN OISEAU MORT : 1-877-644-4545 (virus du Nil)

SIGNALER UN ANIMAL MORT : route 112 ou G.-Bonnallie 819 562-2693, ailleurs sur les routes 450 297-3440

Municipalité d'Eastman, 160, chemin George-Bonnallie, Eastman (Québec) J0E 1P0

Téléphone : 450 297-3440

Télécopieur : 450 297-3448

Courriel : info@eastman.quebec

Heures d'ouverture : 9 h à 12 h et 13 h à 16 h, du lundi au vendredi

eastman.quebec

JP CADRIN et associés
évaluateurs agréés
288, rue Marquette, bureau 300
Sherbrooke (Québec) J1H 1M3
Tél. : 819 843-3635
Télééc. : 1 844 286-0448
info@jpcadrin.ca

• LES MARCHÉS •
Tradition
Marché J.P. Fontaine Inc.
282 rue Principale, Eastman

EXCAVATION N. JEANSON
TRANSPORT en VRAC
Nouveau : Service de conteneurs
Excavation générale • Drainage • Nivelage • Démolition
Vente de sable, terre et gravier • Concasseur mobile
Aménagement paysager • Installations septiques • Lac artificiel
Mitsubishi Jeanson, prop.
Normand Jeanson Excavation Inc.
2083, Route 112, Stukely-Sud, Qc
Tél. 450 297-4635
Cell. 819 574-5093